

N° 002.MPTEN/ANSUTEN/PRMP/2025

Conakry, le 12 DEC 2025

## *Le Directeur Général*

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N° : 002/MPTEN/ANSUTEN/DG/PRMP/2025

### AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)

#### SERVICE DE PASSATION DES MARCHES.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux des appels d'offres JAO ; 224business ; le pays ; Site ANSUTEN du 25 février 2025.
2. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer le projet de mise en place de médiathèques scolaires et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Recrutement des prestataires pour la réhabilitation des travaux de génie civil en six (06) lots** pour un délai d'exécution de huit (08) semaines, à compter de la date de démarrage effectif sur les sites concernés à partir de la réception de la notification des prestataires sélectionnés après la signature du contrat.)
3. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **la réhabilitation des travaux de génie civil dans le cadre du projet de mise en place de médiathèques scolaires, en six (06) lots distincts :**
  - **Lot 1 :** Réhabilitation des travaux de génie civil dans la zone de Conakry (Lycée 02 octobre ; Collège Belle vue Tito ; Lycée 01 er Mars ; Lycée collège Lambangni ; Lycée collège Docteur Ibrahima Fofana ; Lycée Djibril Tamsir Niane (Ex-lycée kipé) ; Collège Saïfoulaye et Direction Alphabétisation
  - **Lot 2 :** Réhabilitation des travaux de génie civil (Coyah ; Kindia ; Teleméle ; Mamou ; Dalaba) ;



- **Lot 3** : Réhabilitation des travaux de génie civil (Dubreka ; Fria ; Boffa ; Boké ; Gaoual ; Koundara) ;
  - **Lot 4** : Réhabilitation des travaux de génie civil (Kankan ; Mandiana ; Kérouané ; Siguiri ; Kouroussa ; Dabola et Dinguiraye) ;
  - **Lot 5** : Réhabilitation des travaux de génie civil (Faranah ; Kissidougou ; Gueckedou ; Macenta ; Nzérékoré ; Lola ; Yomou et Beyla) ;
  - **Lot 6** : Réhabilitation des travaux de génie civil (Labé ; Lelouma ; Tougué ; Koubia ; Mali et Pita).
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN); à travers la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, Tel : **(00224) 622 43 58 66**, Courriel : [appel.offres@ansuten.gov.gn](mailto:appel.offres@ansuten.gov.gn); [oumar.faro@ansuten.gov.gn](mailto:oumar.faro@ansuten.gov.gn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **Koloma Immeuble de l'ARPT au 7ème Etage, bureau de la PRMP, Commune de Ratoma** tous les jours, **Lundi – jeudi de 9 heures à 16 heures, Vendredi, de 9 heures 13 heures**.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
- La lettre de soumission (conforme au modèle type) signée et cachetée ;
  - Le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis quantitatif et estimatif signé et cacheté ;
  - L'originale de la garantie bancaire de soumission (conforme au modèle type ou chèque de banque ou chèque certifié) délivrée par une institution bancaire agréée en République de Guinée ;
  - L'attestation de capacité financière qui équivaut **au moins à 50% du montant de l'offre** (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit délivrée par un établissement de crédit agréé en République de Guinée) par lot ;
  - Le chiffre d'affaires annuel moyen des **trois (03) derniers exercices égal ou supérieur à 50.000.000 francs guinéens** (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés par un Cabinet comptable agréé en République de Guinée) ;
  - La preuve de l'exécution d'au moins **deux (02) marchés similaires** réalisés au cours des **cinq (05) dernières années** (la satisfaction de cette exigence est



Prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne fin d'exécution, les ouvrages en cours d'exécution devraient être achevés à concurrence d'au moins 70%.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Koloma Immeuble de l'ARPT au 7ème Etage, Commune de Ratoma**, à compter du **15 décembre 2025** contre un paiement<sup>7</sup> non remboursable de **trois millions francs guinéens (3 000 000 GNF)**. La méthode de paiement sera faite dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale :
  - ✓ 50% au compte N° 4111071 du Receveur spécial du Trésor, contre délivrance d'une quittance libératoire ;
  - ✓ 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
  - ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante
9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies ainsi qu'une version électronique sur clé USB et au mail à l'adresse ci-après **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Immeuble de l'ARPT, 7ème Etage, Koloma Commune de Ratoma Tel : (00224) 622 43 58 66, E-mail : [appel.offres@ansuten.gov.gn](mailto:appel.offres@ansuten.gov.gn) ; [oumar.faro@ansuten.gov.gn](mailto:oumar.faro@ansuten.gov.gn)** au plus tard le jeudi 15 janvier 2026 à 10h 30mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant<sup>4</sup> à l'adresse ci-après : **Salle de Réunion de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN)**, sis à **Koloma Immeuble de l'ARPT, Commune de Ratoma, au 7ème étage** ; Tel : (00224) 622 43 58 66, E-mail : [appel.offres@ansuten.gov.gn](mailto:appel.offres@ansuten.gov.gn) ; [oumar.faro@ansuten.gov.gn](mailto:oumar.faro@ansuten.gov.gn) , au plus tard le jeudi 15 janvier 2026 à 11h 00m

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de 1,5% du montant prévisionnel du marché.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et



Immeuble ARPT 7ème étage  
B.P. 1500 – Conakry – Guinée



+224 628 66 25 68



[contact@ansuten.gov.gn](mailto:contact@ansuten.gov.gn)  
[www.ansuten.gov.gn](http://www.ansuten.gov.gn)



Fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120** jours à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres est guinéenne.

Gaoussou SOUGOULE

